

FORMATION DES MEMBRES DU CSSCT - MOINS DE 300 SALARIES EN DISTANCIEL

0EH8_FOAD

Permettre aux participants de s'impliquer dans la politique de prévention de l'entreprise. Exercer efficacement son rôle et ses attributions.

Public Visé

Toute personne qui exerce ou doit exercer des fonctions au sein du CSSCT de son entreprise.

Durée

21.00 Heures en présentiel en présentiel
3 Jours

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

Jour 1 matinée :

- Le CSSCT rôle et prérogatives
- Missions générales et spécifiques
- Les moyens
- Les différents acteurs internes et externes en matière de prévention des risques
- Les textes réglementaires en vigueur et les moyens d'en prendre connaissance
- L'évolution de la réglementation en matière de prévention des risques – la loi du 31 décembre 1991
- Rappel sur les outils de fonctionnement et d'actions

Jour 1 après-midi :

- églementation
- La responsabilité en matière de sécurité (pénale, civile et morale)
- Conformité des locaux, des équipements et des ambiances de travail Formations à la sécurité
- Articulation des démarches de prévention par rapport au processus de travail
- Les sources d'information nécessaires à l'exercice des missions du CSSCT

Jour 2 matinée : analyse des risques

- Réglementation sur l'obligation d'évaluation des risques professionnels
- Vocabulaire et définitions : unité de travail, danger, risque, exposition, mesures de prévention
- Les différents risques professionnels
- Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Danger grave et imminent
- Les différentes étapes de la rédaction du Document Unique

Jour 2 après-midi : les accidents du travail et les maladies professionnelles

- Statistiques nationales, par branche
- Répartition statistique des événements accidentels : de l'anomalie à l'accident
- Terminologie : accident, incident, maladie professionnelle, déviation/anomalie, causes
- Les indicateurs : taux de fréquence, taux de gravité, indice de fréquence
- Conséquences des accidents et maladies professionnelles : financières, morales, juridiques
- La tarification des AT/MP, le compte employeur
- Une méthode d'analyse des accidents : l'arbre des causes

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : 0EH8FOAD-20240906

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)
contact@groupeafc.com
www.asfograndsud.com



SIRET : 83420427300017
Code APE : 8559A
Organisme de formation agréé pour la
région Occitanie, n°76310897031 agrès du Préfet de la Région Occitanie.
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Jour 3 matinée :

- Risques Psychosociaux
- Les risques psychosociaux : De quoi parle-t-on ?
- Les conséquences des RPS Les types d'indicateurs

Jour 3 après-midi :

- Savoir être et savoir agir d'un membre de CSSCT
- L'importance de la communication
- Développer des actions de prévention, les apports de l'ergonomie

Objectifs pédagogiques

- Se situer en tant que membre de CSSCT, et contribuer à son bon fonctionnement
- Développer une capacité d'analyse des accidents et maladies professionnelles, des situations de travail et des conditions de travail
- Participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise

D'autres objectifs particuliers seront fixés en fonction des spécificités des entreprises, de leur culture et de leurs ressources

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance entre apports théoriques et pratiques.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM, tour de table, observation

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : 0EH8FOAD-20240906

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)
contact@groupeffc.com
www.asfograndsud.com



SIRET : 83420427300017
Code APE : 8559A
Déclaration de formation déposée pour le
n°76310897031 auprès du Préfet de la Région Occitane.
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)